



Numéro surtaxé à l'étranger non annoncé (autoeurope.fr)

Par **getao33**, le **15/08/2017** à **14:58**

Bonjour, suite à une panne au Danemark j'ai fait une réservation d'un véhicule de location sur le site <http://www.autoeurope.fr/>, j'ai eu quelques soucis avec ma réservation et j'ai appelé le service client, indiqué comme numéro gratuit en haut à droite de leur site internet : 0805 088 845 . Je suis d'abord tombé plusieurs fois sur un message enregistré me disant que les lignes étaient fermées alors que j'étais dans les horaires d'ouverture annoncés, puis j'ai eu à 2 reprises un opérateur, dans les 2 cas il ne m'a été d'aucune aide et en plus le deuxième m'a fait attendre 10 minutes supplémentaires au téléphone pour rien. Et surprise en recevant ma facture de téléphone, le numéro était surtaxé à l'étranger, 2.19€ la minute (dès la minute commencée) et temps d'attente inclus bien entendu... à aucun moment on ne m'a prévenu de ce tarif exorbitant pour des appels qui ne m'ont été d'aucune utilité ! J'en ai pour quasiment 75€ de frais !! Quel recours je peux avoir pour me faire rembourser cette somme qui pour moi m'a été extorquée à mon insu ?

Par **Lag0**, le **15/08/2017** à **15:04**

Bonjour, à la rubrique "contactez-nous" de ce site, on lit : [citation] Numéro gratuit (depuis la France) : 0805 088 845 [/citation] La précision "depuis la France" laisse tout de même bien penser qu'il n'en est pas de même depuis l'étranger !

Par **getao33**, le **15/08/2017** à **15:13**

D'accord mais sur la page principale ce n'est pas écrit en haut à droite, du plus vu le tarif exorbitant ils doivent mettre une annonce en début d'appel pour prévenir non?

Par **Lag0**, le **15/08/2017** à **15:19**

Il y a un numéro gratuit pour chaque pays, vous pouvez le voir en changeant la langue sur le site. Pour le Danemark, c'est 80 82 02 78.

Par **getao33**, le **15/08/2017** à **16:20**

D'accord mais je ne parle pas Danois et il est indiqué nulle par le tarif d'un appel à l'étranger du numéro pour la France. Il n'y a aucun recours pour ce genre d'abus?